

LA CHAISE HÉBRAIQUE

DE LA MOSQUÉE "DES SERPENTS" A ALEP

par : G. PLOIX DE ROTROU

Le curieux monument que nous publions provient de la mosquée d'Alep dite "des Serpents" située entre le Khan Wizir et la Citadelle. L'on sait que cette mosquée fut jadis une synagogue très vénérée des israélites. Sa transformation en mosquée ne remonte pas à une date bien ancienne.

Lors d'une première visite à ce monument, notre attention s'était trouvée attirée par une pierre basaltique émergeant de terre de quelques centimètres. Il s'agissait là, au dire des vieux habitants du quartier d'une chaise en pierre surnommée la "Chaise de Josué" vestige ayant appartenu à l'ancienne synagogue. L'administration des Wakoufs d'Alep à qui appartenait la mosquée fit déblayer sur notre demande l'antiquité en question et quelques jours plus tard, l'envoyait obligeamment au Musée d'Alep où elle se trouve aujourd'hui.

La pièce a une hauteur de Om, 575, une longueur de Om, 71 et une largeur moyenne de Om, 51. Elle est en basalte assez fin et présente la forme d'un siège muni de deux gradins, le gradin inférieur tout entier s'est séparé de l'objet à une époque indéterminée, l'on n'en retrouve plus de nos jours qu'une amorce permettant de démontrer sa présence ancienne et sa hauteur. (Le gradin supérieur est à Om, 17 audessous de la plate forme du siège, sa largeur est de Om. 23. La second gradin est à Om. 18 au dessous du précédent et à Om 20 au dessous du sol.)

La décoration de la chaise (voir la gravure) reproduit très vraisemblablement l'extérieur d'un sanctuaire entouré d'un portique soutenu par des colonnes. Cette ornementation en forme de sancuaire n'est pas exceptionnelle, l'on en retrouve quelques exemples dans l'antiquité. Ce serait, à notre sens, un indice de la destination religieuse de la pièce en question.

Aux deux angles du derrière de la chaise est disposée une colonne dont le fût est entièrement dégagé et qui n'adhère à la chaise que par sa base et le sommet de son chapiteau. Au milieu des trois faces décorées du siège l'on retrouve cette même colonne de "portique" mais cette fois le fût

n'est qu'imparfaitement dégagé de la masse. En retrait et indiquées seulement par l'artiste deux colonnes ornent chacune des faces. L'on a donc ainsi que nous l'avions exposé, la figure d'un édifice aux colonnes engagées dans les murailles et entouré d'un portique soutenu par cinq colonnes.

Les colonnes sont extrêmement simples, elles se composent d'un fût rond lisse, d'une base massive rectangulaire, à peine plus grande que le diamètre du fût et qui se trouve horizontalement séparée en deux par une rainure. Le chapiteau assez grossier est de même forme que la base mais sans rainure, ses arêtes paraissent avoir été abattues accidentellement. Ces chapiteaux portent gravés au trait une double volute qui a été ajoutée à une époque postérieure à celle de la chaise, car le chapiteau appartenant à la colonne centrale du côté droit qui est manifestement cassé montre ce même dessin reproduit sur sa face fracturée. Ce motif d'ailleurs se retrouve en effet dans de nombreux monuments des XI^e XII^e et XIII^e siècles après J. C.

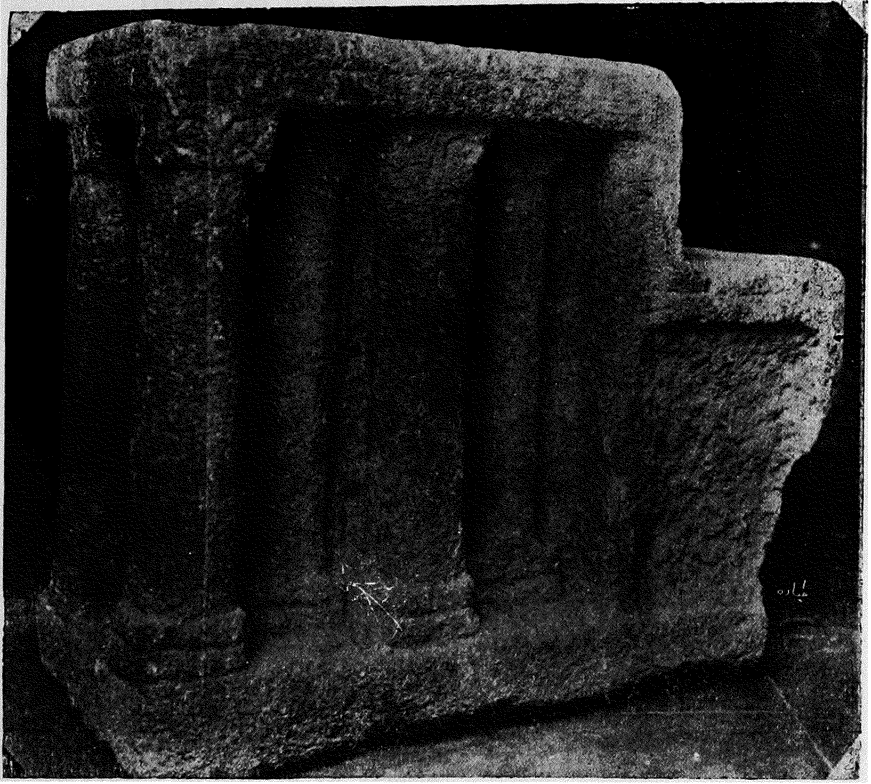
Les deux faces latérales du gradin supérieur présentent en leur milieu une surface rectangulaire non dressée mais légèrement excavée et qui servait à loger une plaque de pierre, de bois de cuir ou de métal. Le gradin inférieur dont on retrouve très nettement l'amorce à l'emplacement son milieu est inexistant aujourd'hui.

Sur le dessus du siège se distinguent quatre petits trous rectangulaire destinés à soutenir le dossier et les bras du siège. Il est fort à croire que ce siège de pierre était surmonté d'une partie en bois ou en tout autre matière et qui en sur élevant sa hauteur en permettait l'usage normal et confortable — La personnes assise pouvant alors poser comodément ses pieds sur le gradins supérieur.

Il est très difficile d'assigner une date exacte à la confection de ce curieux siège en pierre. L'on se trouve devant un travail local où se distinguent différent influences. Cependant il semble que l'on puisse attribuer l'antiquité en question aux premiers siècles qui précédèrent l'ère chrétienne.

Quand à la destination du siège, étant donné son origine "juive" l'on peut croire que l'on se trouve en présence d'un de ces nombreux siège de synagogue continuellement inoccupés et destinés en principe à l'usage exclusif du prophète Elie.

G. PLOIX DE ROTROU



La chaise hébraïque de la Mosquée "des Serpents"
Musée National d'Alep

الكرسى العبرانى الذى نقل من جامع الحيات الى متحف حلب

